



Fos sur Mer, PJG, Nanterre et Territoire le 20 novembre 2023,

Réunion pré-salariale et pré-négociation annuelle obligatoire

La deuxième réunion pré-salariale et pré-négociation annuelle obligatoire s'est déroulée le 20 novembre 2023. Lors de cette réunion, la direction nous a fait un bilan de l'avenir des sites industriels (PJG et Fos sur Mer), ainsi qu'une énième présentation économique du groupe.

L'organisation syndicale FO a expliqué à la direction que nous n'étions pas là entre autres pour discuter de ces sujets, mais des réunions de NAO et salariale à venir. Nous avons donné le cadre des revendications qui seront portés par FO, sans donner de chiffres, que nous réservons pour les négociations.

➤ **Revendications Négociation Annuelle Obligatoire du 5 décembre :**

- C2P (compte pénibilité) doit s'additionner à l'anticipation des postés et non s'imputer
- Aménagement fin de carrière
- Possibilité de transformer l'IDR (indemnité de départ en retraite) en anticipation avec un phi supérieur à 1 et au volontariat
- Revalorisation de la prime de transport
- Une prime versus un challenge IM (qui comporte souvent des objectifs non-réalisables)

➤ **Structure salariale revendiquée le 14 décembre :**

- Augmentation générale
- Revue du plafond existant
- Un plancher de haut niveau
- Versement d'une prime exceptionnelle
- Prime d'ancienneté OETAM/CADRES
- Plancher prime de quart (hors enveloppe)

➤ **Négociation annuelle obligatoire, thèmes non négociés en 2023 et reportés en 2024 :**

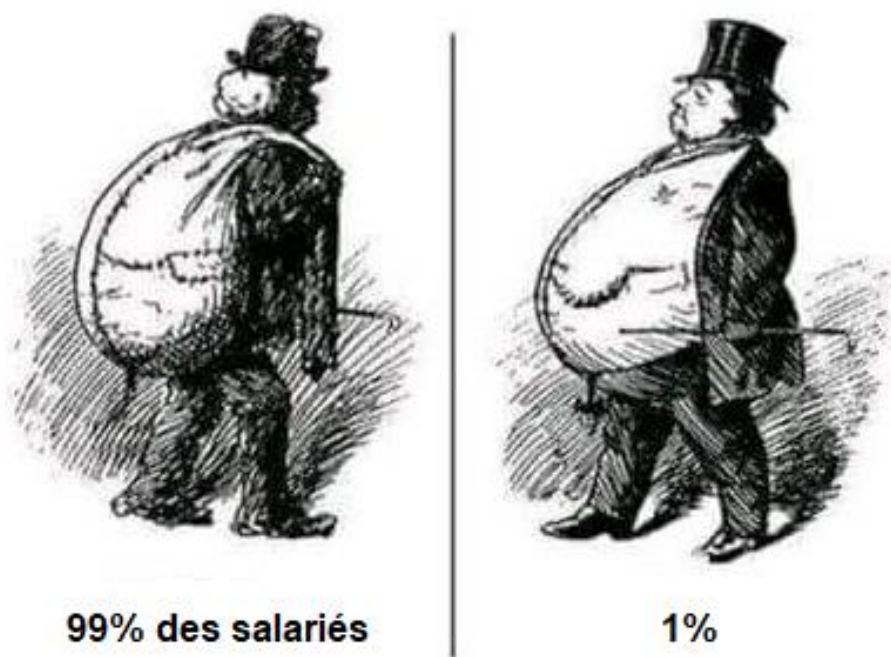
- Mobilité durable
- Reconnaissances des efforts d'apprentissage liés aux réorganisations et aux projets
- GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels)
- Echange de vue sur les coefficients de remplacement
- Anticipation 2*8 dépôts

Pour mémoire, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de **63%** en 2022 vs 2021 (passant de 15 milliards d'euros à 25,6 milliards). Tous les superlatifs ont été utilisés dans les tabloïdes en 2022 pour annoncer les performances du groupe

Nous savons tous que l'affilié Français ESAF (Raffinage et Distribution) fait « briller » la filière Amont (extraction du brut) pour ExxonMobil Corporation. Ainsi, ~ 60% du brut processé en France est acheté par ESAF à ExxonMobil Corporation, avec un phi de 6 à 7%. Quand on sait que la matière première représente ~5 milliards d'euros d'achat pour ESAF, on peut facilement faire le calcul des bénéfices engendrés par la corporation au travers l'affilié français, sur les seules transactions d'achat : $5\text{Mlrds} \times 0.6 \times 0.06 = 180 \text{ millions d'euros !}$

Cerise sur le gâteau, les 10 plus grosses rémunérations du groupe en France, dont la plupart chez EMCF, ont vu leurs rémunérations (Total Cash) progresser de 40 à 60 % l'année passée, sur un cycle bas de la Chimie et qui conduit à des suppressions de postes à PJG !

Ce ne sont que des exemples.
A méditer...



Nous donnons rendez-vous à la direction le 5 décembre pour la négociation annuelle obligatoire et le 14 décembre 2023 pour la négociation salariale. Que la direction n'oublie pas que les attentes des salariés sont très fortes cette année !